

GRAND PARIS EXPRESS

## Nouvelle enquête publique pour la ligne 18

**Du 15 juin au 17 juillet, la préfecture de région Ile-de-France organise une nouvelle enquête publique sur la ligne 18 du futur métro, portant sur la déclaration d'utilité publique modificative et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme de plusieurs communes.**

Parmi les modifications envisagées : l'inclusion de la gare CEA Saint-Aubin à la déclaration d'utilité publique. Celle-ci n'y figurait pas lors de la précédente enquête car elle faisait partie d'une « zone de danger » autour du réacteur Osiris, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Le tracé a également évolué « à la marge » entre les gares Aéroport d'Orly et CEA Saint-Aubin. Le dossier d'enquête met également à jour les coûts de réalisation de la ligne, qui atteignent désormais 4,4 milliards d'euros alors qu'ils étaient de 3,2 milliards en 2016 (valeur 2012). ■ R.R.



Désormais exclue de la « zone de danger » autour du réacteur Osiris, la gare CEA Saint-Aubin fait partie du dossier d'enquête publique de la ligne 18.

© SGP / ATELIER NOVEMBRE